

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 8-9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRÖHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : J. Mayor, Descriptions de médailles suisses frappées en 1889, 1890 et 1891. — J. M., Supplément à la notice sur les médailles du sixième Centenaire de l'Alliance helvétique. — Mélanges. — Bibliographie. — Annonces.

DESCRIPTIONS

DE

MÉDAILLES SUISSES

FRAPPÉES

En 1889, 1890 et 1891

Nous réunissons, sous ce titre, un certain nombre de médailles d'importances diverses et qui ont été frappées dans notre pays, depuis quelques années, à l'occasion de fêtes publiques ou d'autres événements. La plus grande partie de ces pièces appartiennent à ce genre de marchandises que l'on qualifie de *camelote* ; elles ont cependant un réel intérêt et il est à désirer que les collectionneurs les rassemblent toutes, malgré leur peu de valeur métallique. Ce seront, dans l'avenir, les seules preuves de faits auxquels nos devanciers ou nous-mêmes auront pris part et qui, sans influencer sur les destinées de cet univers, pour-